



**MES
SOINS
RESENT
ICI**

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Transfert des analyses de laboratoire à La Pocatière
L'APTS et le comité *Mes soins restent ici* dénoncent OPTILAB**

La Pocatière, 10 décembre 2018 – L'[APTS du Bas-Saint-Laurent](#) et le comité [Mes soins restent ici](#) unissent leur voix pour dénoncer le transfert d'une partie des analyses de laboratoires de l'hôpital de La Pocatière vers ceux des hôpitaux de Rivière-du-Loup et de Rimouski, dans le cadre de la réforme OPTILAB.

« Nous demandons au CISSS du Bas-Saint-Laurent de suspendre sa décision afin de préserver l'expertise locale, les emplois et d'éviter que la population ne subisse une fois de plus les conséquences d'une diminution de services », ont déclaré Mélanie Bernier, représentante nationale de l'APTS pour le Bas-Saint-Laurent, et Jean Martin, président et porte-parole des citoyens du comité *Mes soins restent ici*.

L'annonce du transfert a été faite vendredi dernier sans tambour ni trompette par le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Dès cette semaine, plusieurs examens de biochimie ne seront plus faits à La Pocatière, car les échantillons seront transférés vers les hôpitaux de Rivière-du-Loup et de Rimouski. « Ces changements entraîneront des délais dans la réception des rapports de laboratoire pour la glande thyroïde, le bilan du fer, les réserves du corps en vitamine B12 ainsi que le dépistage du cancer de la prostate », explique Jean Martin.

« Pourquoi, demande Mélanie Bernier, le CISSS démontre-t-il autant d'empressement à aller de l'avant avec ce transfert compte tenu des problèmes anticipés, des coûts supplémentaires et du fait que la CAQ, qui forme maintenant le nouveau gouvernement, s'est clairement prononcée à plusieurs reprises en faveur d'un moratoire sur la réforme OPTILAB? ». L'implantation de cette dernière, a-t-elle rappelé, a déjà donné lieu à d'importants retards dans l'analyse des échantillons.

Jean Martin s'inquiète particulièrement de la fermeture annoncée du département de bactériologie du laboratoire de La Pocatière. « Ce département permet aux médecins de connaître rapidement la bactérie qui cause une infection chez un·e patient·e malade afin de pouvoir cibler le meilleur traitement. Des délais supplémentaires dans l'analyse bactériologique inquiètent les professionnel·le·s de la santé, car les patient·e·s de l'hôpital seront directement touché·e·s », prévient-il.

En allant de l'avant avec OPTILAB, le CISSS va à l'encontre de tous ceux et celles qui ont dénoncé le projet partout au Québec, rappellent l'APTS et *Mes soins restent ici* : les technologistes médicales regroupées sous la bannière de l'APTS, de nombreux médecins généralistes et spécialistes, plus d'une centaine de villes et municipalités, les partis de l'opposition (sauf les libéraux) et les 20 000 signataires qui ont apposé leur nom sur la pétition de l'APTS demandant un moratoire dans le dossier OPTILAB.

« En agissant de la sorte, le CISSS fait une très mauvaise lecture de la situation. Il refuse de reconnaître le caractère éminemment discutable d'OPTILAB au plan technique, il ignore les nombreux signaux d'alarme

que lui lancent à juste titre les partenaires du réseau et il fait fi de la réprobation générale autour du projet. Il y a là tous les ingrédients d'une mauvaise décision. Il faut mettre un frein à cette réforme et renoncer à ce transfert », de conclure Mélanie Bernier et Jean Martin.

À propos de l'APTS et de *Mes soins restent ici*

L'[Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) représente quelque 55 000 membres (dont 2000 dans le Bas-Saint-Laurent) qui jouent un rôle indispensable au sein des établissements du réseau en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention.

Le comité *Mes soins restent ici* est un mouvement citoyen ayant pour but de conserver les soins et services de proximité dans le domaine de la santé et des services sociaux au Kamouraska.

– 30 –

Pour renseignements : Mélanie Bernier
Représentante nationale de l'APTS au Bas-Saint-Laurent
Tél. : 581 307-4436

Jean Martin
Président et porte-parole des citoyens du comité *Mes soins restent ici*
Cell. : 418.860.5186
Courriel : jeanmlapoc@videotron.ca